



FONCTION PUBLIQUE

UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS - Tél : 01.44.83.65.55
E-mail : ufr@fo-fonctionnaires.fr Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Communiqué

LA CAGNOTTE DE LA SOLIDARITÉ

Depuis le 5 décembre, les salariés du public et du privé se sont mobilisés en nombre dans les rues. Partout grossissent les cortèges des manifestants à l'occasion des journées interprofessionnelles de grève pour le retrait du système universel de retraite par points.

Nous, les retraités de l'UFR-FO, continuons d'être solidaires de ce mouvement...

Aujourd'hui après plusieurs semaines, les jours de grèves se succèdent et quoiqu'en disent les médias, la mobilisation reste forte. Les Français s'organisent et gardent en majorité une image positive du mouvement.

Face à cette détermination, le gouvernement joue la montre, prônant une réforme profonde sérieuse et progressive.

Mépris ou inconscience ? Derrière la protestation gronde la colère qui risque bien d'enflammer le peuple tout en entier. Le gouvernement le sait, le craint sinon pourquoi aurait-il reporté la réforme des APL en mars ?

Nous les retraités de l'UFR-FO nous ne sommes pas amnésiques...

Nous avons défendu nos droits pour une société plus juste basée sur la solidarité nationale, pour nos enfants, parce que nous méritons une retraite décente après une vie de travail.

Nous les retraités de l'UFR-FO, nous refusons « le tri sélectif des générations » sauf pour sauver la planète ...

Nous sommes solidaires du mouvement et nous nous devons d'être au côté des grévistes qu'ils soient nés avant 1975, après 1975, entre 1980 et 1985 ...

Et même si nous avons été durement rançonnés par la réforme Macron sur le taux de CSG, nous avons encore et toujours en mémoire les valeurs de solidarité nationale qui ont fait de notre société un modèle que beaucoup nous envient.

Solidarité également aujourd'hui des pensionnés de la fonction publique, par le biais de l'UFR-FO qui ouvre une grande souscription pour venir en aide aux grévistes.

Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de la FGF-FO en précisant impérativement au dos du chèque que cette somme est versée au titre de la solidarité envers les actifs en grève à l'adresse suivante :

FGF-FO - 46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Nous en tiendrons une comptabilité scrupuleuse puis nous vous informerons des bénéficiaires de cette solidarité.

Paris, le 6 janvier 2020